

Direction de la jeunesse,  
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation  
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

## NOTE D'ETAPE SUR L'ÉVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR

*Fernando BERTOLOTTO - Sociologue Consultant en santé publique*

**DOSSIER : AP2\_n° 060\_EVA**

***Intitulé du projet :***

**Évaluation de l'expérimentation « Prise en compte de la souffrance psychosociale des jeunes » portée par le réseau de psychologues des Missions locales de Bourgogne - ASSOR**

***Porteur du projet :* Fernando BERTOLOTTO - Sociologue Consultant en santé publique – Tél : 0603078089 – Mail : [fernando.bertolotto@orange.fr](mailto:fernando.bertolotto@orange.fr)**

### **1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation**

L'évaluation réfère à l'expérimentation « Prise en compte de la souffrance psychosociale des jeunes », portée par l'association régionale des Missions Locales (ML) de Bourgogne (ASSOR) qui, s'appuyant sur un réseau de psychologues (dit « réseau ASSOR ») intégrés dans les ML, vise à « Prendre en compte la souffrance psychosociale des jeunes en parcours d'insertion sociale et professionnelle pour lever le frein qu'elle constitue à la réalisation de leur parcours ». Les jeunes fréquentant les ML peuvent avoir recours à un soutien des psychologues après avoir été orientés par les Conseillers d'Orientation (CO), de leur propre initiative ou plus rarement avoir été orientés par un professionnel du territoire partenaire du réseau. L'intervention du psychologue vise trois objectifs : un soutien individuel à des jeunes ressentant un mal être, une perte de confiance, une difficulté sur une question personnelle, familiale, relationnelle, une incapacité à ce projet, toutes difficultés qui les empêchent d'investir leur parcours d'insertion professionnelle ; l'accompagnement de ces jeunes, le cas échéant, vers les services de soins et de prise en charge (les psychologues n'ont pas vocation à proposer une prise en charge thérapeutique, mais à intervenir sur le registre de la prévention et de l'orientation thérapeutique si besoin vers les services spécialisés du territoire), une meilleure

compréhension par les conseillers des Missions Locales des potentialités et des freins des jeunes qu'ils accompagnent, pour une meilleure adaptation de leurs propositions. Les conclusions attendues de l'expérimentation par rapport aux politiques à destination de la jeunesse, sont les suivantes : « *évaluation de l'impact d'une intervention préventive sur la souffrance psychosociale dans la dynamique des parcours et du lien social des jeunes* », « *prise en compte de la nécessité de la prévention et de l'accompagnement santé intégré dans l'accompagnement sur l'insertion professionnelle* », « *attribution de moyens financiers pluriannuels si l'expérience est concluante* ».

Alors que des travaux d'évaluation récents ont permis d'apprécier l'effectivité et « *la valeur ajoutée* » du réseau ASSOR, en analysant rétrospectivement le processus et l'impact du projet au niveau des pratiques professionnelles et institutionnelles, **l'évaluation de la présente expérimentation vise à évaluer les résultats de l'intervention des psychologues sur le parcours d'insertion des jeunes**. Dans cette perspective, l'évaluation vise trois objectifs stratégiques :

- 1) Evaluer l'efficacité et l'impact à court (2 ans) et moyen (3 ans) terme du dispositif évalué en matière d'insertion : appréciation des effets au niveau des conditions de réalisation et des résultats du parcours d'insertion socio professionnelle des jeunes concernés par ce type de problématiques.
- 2) Evaluer l'efficacité et l'impact à court (2 ans) et moyen (3 ans) terme du dispositif évalué en termes de lutte contre les inégalités sociales de santé : appréciation de la contribution à l'accessibilité à la prévention et aux soins en santé mentale des jeunes concernés par ce type de problématiques.
- 3) Évaluer la cohérence et l'impact interne du dispositif en termes de santé publique et lutte contre les exclusions : appréciation de l'évolution du degré et modes d'intégration des pratiques et stratégies d'intervention professionnelles et institutionnelles intra et intersectorielles.

**Du point de vue méthodologique**, l'évaluation est réalisée dans le cadre d'une approche de type endoformative permettant d'intégrer de manière active et positive les principaux acteurs concernés au processus d'analyse. Il s'agit ainsi de réaliser une évaluation de type avant/après, s'appuyant à la fois sur les données d'activités et le suivi spécifique pendant 15 mois d'une cohorte de 400 jeunes ayant fait l'objet d'une orientation des CO vers les psychologues, parce que présentant les « signes » suivants définis par ces derniers : isolement / solitude ; mal être et souffrance envahissant l'entretien ; agirs auto violents ; agirs hétéro violents ; répétition d'échecs ; troubles post traumatiques ; troubles semblant relever de la psychiatrie.

Dans cette perspective un protocole de travail évolutif combinant des méthodes quantitatives et qualitatives a été conçu, qui doit être réalisé pendant les trois années calendaires pleines de l'expérimentation (juillet 2010 à juillet 2013). Ainsi, pendant la première année il s'agira de mettre en place le dispositif d'évaluation en établissant notamment les points de référence initiaux de l'observation, pendant les deuxième et troisième années nous procéderons à l'analyse des effets du travail du réseau de psychologues à court et moyen terme.

**L'approche quantitative** se déclinera de deux manières :

- D'une part, en comparant statistiquement les résultats des deux groupes constitutifs de la cohorte de 400 jeunes suivis, soit 200 qui après avoir été orientés par les CO ont effectivement vu un psychologue et 200 qui malgré l'orientation n'ont pas vu le psychologue.
- D'autre part, en analysant les résultats d'enquêtes par questionnaires auto-administrés qui viseront à recueillir l'avis des professionnels des ML et des partenaires externes du réseau ASSOR impliqués dans le suivi des 200 jeunes ayant suivi les orientations des psychologues.

**L'approche qualitative** devrait se décliner de deux manières :

- Par le biais d'une série d'entretiens semi-directifs conduits auprès d'un échantillon de 30 jeunes représentatifs de ceux inclus dans la cohorte, qui seront interrogés en 2010 et en 2012 afin de mettre en évidence les appréciations personnelles du soutien donné par le réseau,
- Par le biais d'une technique de questionnement (Focus Groups, entretiens individuels en vis-à-vis ou téléphoniques...) qui reste à définir selon les caractéristiques des professionnels partenaires et membres des ML impliqués dans le suivi des jeunes inclus dans la cohorte ayant consulté un psychologue

Des indicateurs ont été proposés et sont en cours de validation avec l'instance chargée du suivi de l'expérimentation. Ainsi :

- Les indicateurs quantitatifs visant à mesurer l'impact sur les jeunes bénéficiaires qui ne figurent pas dans le masque de saisie actuel de la base de données Parcours 3, seront exploités en les croisant systématiquement avec les données suivantes collectées actuellement en routine :
  - MLI de référence
  - Axes d'engagements de la démarche d'insertion (soit : Accès à l'emploi ; Formation ; Projet professionnel ; Santé ; Citoyenneté ; Logement ; Loisirs, sport, culture)
  - Orientation par les CO vers le réseau de psychologues suite à l'observation de troubles perturbant la démarche d'insertion selon la grille suivante : isolement et solitude, mal être et souffrance envahissant l'entretien, répétition d'échecs, agirs auto violents, agirs hétéro violents, troubles post traumatiques et troubles semblant relever de la psychiatrie
  - sexe
  - âge
  - niveau de qualification
  - inscription ou non dans le programme CIVIS
- Les indicateurs qualitatifs seront utilisés en complément des étayages relatifs aux thèmes traités par les indicateurs quantitatifs. Ils concernent toutes les catégories d'acteurs qui seront consultés pour apprécier la démarche (soit les jeunes bénéficiaires, les professionnels du réseau de MLI et les professionnels partenaires), et comprendront chaque fois que pertinent des échelles d'appréciation personnelles qui devraient contribuer à une meilleure intégration de l'opinion des personnes. Ils seront déclinés de manière appropriée selon les méthodes de recueil des données utilisées.

#### Calendrier prévisionnel de présentation des résultats intermédiaires et finaux de l'évaluation

Année	Sur le plan Quantitatif	Sur le plan Qualitatif
2010/ 2011	<b>Pendant le 2<sup>ème</sup> trimestre de 2011</b> : Premier rapport de synthèse caractérisant la cohorte de 400 jeunes	<b>Pendant le 3<sup>ème</sup> trimestre de 2011</b> : Rédaction d'une note de synthèse intégrant les données recueillies auprès des personnes interrogées (échantillon de 30 jeunes témoins, personnel des ML et partenaires du réseau ASSOR).
	<b>Pendant le 4<sup>ème</sup> trimestre</b> : Second rapport de synthèse analysant l'impact du suivi des psychologues sur la cohorte.	
2012/ 2013	<b>Pendant le deuxième trimestre</b> : Troisième rapport de synthèse analysant l'impact du suivi des psychologues sur la cohorte.	
	<b>Pendant les troisième et quatrième trimestres</b> , on procédera à la rédaction et validation du rapport final.	

## 2. Etat d'avancement et premiers enseignements

Initiée en juillet 2010, nous avons jusqu'ici travaillé essentiellement à la mise en place des conditions et outils nécessaires à la démarche d'évaluation de l'expérimentation. Ainsi, on peut notamment relever les avancées suivantes sur le plan de l'implantation de la démarche d'évaluation :

- Les rencontres réalisées avec les directions des Missions Locales et les membres du Comité de Pilotage de l'évaluation<sup>1</sup> ont permis de faire comprendre les enjeux, limites et conditions de réalisation de celle-ci. Ce travail pédagogique a notamment contribué à légitimer la démarche tant du point de vue technique que politique, confirmer l'intérêt pour ces structures de participer à l'expérimentation, et finalement facilité l'accès au terrain à l'équipe chargée de l'évaluation.

<sup>1</sup> Présentation initiale du projet d'évaluation de l'expérimentation aux membres de la commission santé de l'ASSOR le 29 avril 2010 à Dijon, engagement formel des travaux s'est concrétisé par un 1<sup>er</sup> Comité de Pilotage (CoPil) de l'évaluation de l'expérimentation le 9 juillet 2010 à Beaune, présentation des liens entre l'évaluation externe du réseau ASSOR et l'évaluation de l'expérimentation évoqué lors du CoPil de l'évaluation externe le 1<sup>er</sup> décembre 2010 à Dijon en présence notamment des représentants de la DIRECCT et du chargé du suivi des expérimentations du Fonds de la Jeunesse en Bourgogne de la DRJCS

- Les rencontres avec le collectif de psychologues du réseau ASSOR<sup>2</sup> ont permis de préciser les finalités et cadre éthique de l'évaluation, ce qui a facilité l'engagement personnel et collectif de cette catégorie de professionnels, jusqu'alors relativement réservés sur une telle démarche inédite qui met en cause le secret des informations relatives à la santé mentale des jeunes suivis (en mettant notamment correspondance des données de leur pratique spécifique avec celles relatives au parcours d'insertion), et instaure une démarche d'évaluation des résultats de leur intervention sur un registre qui n'est pas celui de la santé mentale.
- Le travail d'audit des bases de données d'activités à intégrer dans le cadre de l'expérimentation (soit d'une part la base Parcours 3 et celle alimentant les bilans d'activité du réseau de psychologues de l'ASSOR), servant de base de référence aux travaux de l'évaluation (appréciation de l'impact des activités des psychologues sur les parcours d'insertion en analysant une cohorte de 400 jeunes suivis par les ML pendant 2 ans, enquêtes sur la question auprès des acteurs ayant participé à la prise en charge de la cohorte, a permis :
  - d'établir un outil de recueil des données à caractère « clinique » complétant les données recueillies en routine par les psychologues, jusqu'alors inexistant,
  - de mettre à jour des imperfections et incohérences dans le suivi des protocoles de recueil des données permettant de tracer les publics concernés par le réseau des psychologues en 2009, qui ont notamment conduit à proposer un certain nombre d'ajustements dans les procédures pour l'année 2010 et à modifier le protocole d'évaluation, qui prendra comme référence les jeunes vus en 2010),
  - de caractériser **l'univers de référence de l'expérimentation, constitué de 899 jeunes fréquentant les ML ayant besoin du soutien des psychologues**, soit :
    - l'ensemble des jeunes qui ont été orientés vers le réseau de psychologues par les Conseillers d'Orientations (identifiés par un code spécifique dans la base Parcours 3),
    - les jeunes qui ont effectivement fréquenté le réseau de psychologues (identifiés par ces derniers, soit : ceux qui ont été orientés par les CO, ceux qui ont eu recours aux psychologues par initiative personnelle et ceux qui ont été orientés par un partenaire externe aux ML). Le tableau ci-dessous présente leur répartition :

<b>JEUNES SUIVIS EN 2010 PAR LE RÉSEAU DE PSYCHOLOGUES DE L'ASSOR FAISANT L'OBJET DE L'EXPÉRIMENTATION</b>	<b>Effectifs</b>	<b>%</b>
<b>Jeunes suivis par les psychologues</b>	<b>550</b>	<b>61,2</b>
Dont orientés par CO en 2010	338	37,6
Dont orientés par CO avant 2010	49	5,5
Dont sans orientation des CO	163	18,1
<b>Jeunes non suivis par les psychologues</b>	<b>349</b>	<b>38,8</b>
Dont orientés par CO en 2010	349	
<b>Total jeunes orientés par CO et/ou suivis par les psychologues</b>	<b>899</b>	<b>100,0</b>
Dont orientés par CO en 2010 seulement	687	76,4
Dont orientés par CO entre 2007 et 2010	736	81,9
Dont sans orientation des CO	163	18,1

- De différencier les deux catégories de jeunes à inclure dans la cohorte de 400 jeunes à étudier dans le cadre de l'évaluation, afin de procéder à l'échantillonnage, soit 200 jeunes issus des 550 suivis par les psychologues en 2010, et 200 jeunes parmi les 349 orientés en 2010 par les CO mais n'ayant pas été suivis par les psychologues.
- La première vague d'entretiens qualitatifs auprès de l'échantillon de 30 jeunes a été engagée (16 entretiens de jeunes orientés par les CO réalisés au moment de la rédaction de ce rapport).

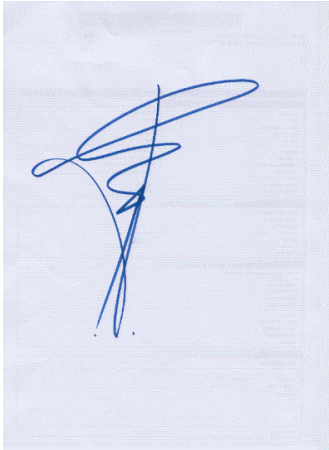
<sup>2</sup> Dans un premier temps dans le cadre du Comité de Pilotage du 9 juillet 2010, et ensuite dans le cadre d'une réunion spécifique le 20 Octobre 2010 à Beaune

## CERTIFICAT :

Je soussigné, **Fernando BERTOLOTTO**, responsable de la structure évaluatrice du projet AP2\_n°060\_EVA, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : **28 janvier 2011**

Signature :

A photograph of a handwritten signature in blue ink on a document. The signature is stylized and appears to be 'F. Bertolotto'. The document has a light blue grid pattern.